

Envoyé en préfecture le 21/03/2020

Reçu en préfecture le 21/03/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215902958-20200305-BP2020TRANS-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE

21590295800267VILLE D'HAZEBROUCK

POSTE COMPTABLE DE HAZEBROUCK

SERVICE PUBLIC LOCAL  
COMMUNE  
dont la population est de 3500 habitants et plus

M43

**BUDGET PRIMITIF**

BUDGET ANNEXE VILLE TRANSPORT

ANNEE 2020



**I - INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1).
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
  - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
- III - Les provisions sont (2) :
- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - cumulé - de l'exercice précédent (2).  
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires en cours
- V - Le présent budget a été voté (2) :
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	92 990.86	67 500.00
+		+	+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		25 490.86
=		=	=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		92 990.86	92 990.86
--	--	-----------	-----------

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	89 352.92	
+		+	+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		89 352.92
=		=	=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		89 352.92	89 352.92
--	--	-----------	-----------

## TOTAL

TOTAL DU BUDGET		182 343.78	182 343.78
-----------------	--	------------	------------

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	53 680.07		47 990.86	47 990.86	47 990.86
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	45 000.00		45 000.00	45 000.00	45 000.00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		98 680.07		92 990.86	92 990.86	92 990.86
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		98 680.07		92 990.86	92 990.86	92 990.86
<i>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</i>						
<b>TOTAL</b>		98 680.07		92 990.86	92 990.86	92 990.86
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION</b>						92 990.86

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDI	4 500.00		4 500.00	4 500.00	4 500.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	60 000.00		63 000.00	63 000.00	63 000.00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		64 500.00		67 500.00	67 500.00	67 500.00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		64 500.00		67 500.00	67 500.00	67 500.00
<i>Total des recettes d'ordre d'exploitation</i>						
<b>TOTAL</b>		64 500.00		67 500.00	67 500.00	67 500.00
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						25 490.86
						=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION</b>						92 990.86
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	89 352.92		89 352.92	89 352.92	89 352.92
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		89 352.92		89 352.92	89 352.92	89 352.92

<b>Total des dépenses financières</b>						
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		89 352.92		89 352.92	89 352.92	89 352.92

<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>						
--	--	--	--	--	--	--

<b>TOTAL</b>		89 352.92		89 352.92	89 352.92	89 352.92
--------------	--	-----------	--	-----------	-----------	-----------

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
------------------------------------	--	--	--	--	--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)</b>						89 352.92
--	--	--	--	--	--	-----------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>						

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						89 352.92
------------------------------------	--	--	--	--	--	-----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)</b>						89 352.92
--	--	--	--	--	--	-----------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
--	--	--	--	--	--	--

Envoyé en préfecture le 21/03/2020

Reçu en préfecture le 21/03/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215902958-20200305-BP2020TRANS-BF

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

**B1**

#### 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	47 990.86		47 990.86
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	45 000.00		45 000.00
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>92 990.86</b>		<b>92 990.86</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**

**92 990.86**

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	89 352.92		89 352.92
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>89 352.92</b>		<b>89 352.92</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

**89 352.92**

Envoyé en préfecture le 21/03/2020

Reçu en préfecture le 21/03/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215902958-20200305-BP2020TRANS-BF

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

**B2**

#### 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	4 500.00		4 500.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	63 000.00		63 000.00
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>67 500.00</b>		<b>67 500.00</b>

+

	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>25 490.86</b>
--	---	--	--	------------------

=

	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			<b>92 990.86</b>
--	---	--	--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
--	----------------	--------------------	--------------------	-------

	<b>Recettes d'investissement - Total</b>			
--	--	--	--	--

+

	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>89 352.92</b>
--	--	--	--	------------------

+

	<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>			
--	------------------------------------	--	--	--

=

	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>89 352.92</b>
--	---	--	--	------------------

## SECTION D'EXPLOITATION

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	53 680.07	47 990.86	47 990.86
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	14 180.07	12 500.00	12 500.00
6063	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
6064	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	3 680.07	3 500.00	3 500.00
6066	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 500.00	1 000.00	1 000.00
6066	CARBURANTS	8 000.00	7 000.00	7 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	39 500.00	35 490.86	35 490.86
6135	LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS LOCATIONS MOBILIERES	26 000.00	25 000.00	25 000.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERES MATERIEL ROULANT	8 000.00	4 990.86	4 990.86
6168	PRIMES D'ASSURANCES			
6168	AUTRES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
618	DIVERS	500.00	500.00	500.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS			
012	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	45 000.00	45 000.00	45 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	45 000.00	45 000.00	45 000.00
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	45 000.00	45 000.00	45 000.00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65</b>		<b>98 680.07</b>	<b>92 990.86</b>	<b>92 990.86</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>98 680.07</b>	<b>92 990.86</b>	<b>92 990.86</b>

Envoyé en préfecture le 21/03/2020

Reçu en préfecture le 21/03/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215902958-20200305-BP2020TRANS-BF

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	98 680.07	92 990.86	92 990.86
--	-----------	-----------	-----------

<b>RESTES A REALISER N-1</b>		
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICI</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Ré)</b>		92 990.86

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

Envoyé en préfecture le 21/03/2020

Reçu en préfecture le 21/03/2020

Affiché le



ID : 059-215902958-20200305-BP2020TRANS-BF

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	4 500.00	4 500.00	4 500.00
- 70 - 706	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES PRESTATIONS DE SERVICES	4 500.00 4 500.00	4 500.00 4 500.00	4 500.00 4 500.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	60 000.00	63 000.00	63 000.00
7474	Subvent. & part. des communes	60 000.00	63 000.00	63 000.00
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>		<b>64 500.00</b>	<b>67 500.00</b>	<b>67 500.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>64 500.00</b>	<b>67 500.00</b>	<b>67 500.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>64 500.00</b>	<b>67 500.00</b>	<b>67 500.00</b>
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				25 490.86
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Ré</b>				<b>92 990.86</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 352.92	89 352.92	89 352.92
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 352.92	89 352.92	89 352.92
2156	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES MATERIEL DE TRANSPORT D'EXPLOITATION	89 352.92	89 352.92	89 352.92
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>89 352.92</b>	<b>89 352.92</b>	<b>89 352.92</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>89 352.92</b>	<b>89 352.92</b>	<b>89 352.92</b>

Envoyé en préfecture le 21/03/2020

Reçu en préfecture le 21/03/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215902958-20200305-BP2020TRANS-BF

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
<i>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</i>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles</b>		<b>89 352.92</b>	<b>89 352.92</b>	<b>89 352.92</b>
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				
<b>D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICI</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Ré</b>				<b>89 352.92</b>

Envoyé en préfecture le 21/03/2020

Reçu en préfecture le 21/03/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215902958-20200305-BP2020TRANS-BF

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
	<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles</b>				
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				89 352.92
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Ré</b>				<b>89 352.92</b>

Envoyé en préfecture le 21/03/2020

Reçu en préfecture le 21/03/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215902958-20200305-BP2020TRANS-BF

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

**A2**

~~A2 AMORTISSEMENTS METHODES UTILISEES~~

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Délibération du

**Biens de faible valeur**

Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :

21.05.2001

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
---	-----------------------------	-------------------	--

Et état de l'actif

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNE D'HAZEBROUCK



**OBJET**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
des Délibérations du Conseil Municipal  
d'HAZEBROUCK**

n° 19  
**FINANCES**

à compter M14  
en des durées  
né pour le Budget du  
de transport

**SEANCE DU 21 MAI 2001**

L'An deux mille un , le vingt et un du mois de Mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le dix mai deux mille un.

*Conseillers en exercice au jour de la séance : 35*

**PRESENTS :** M. BLONDEL Paul , Maire,  
MM. MAERTEN, CRINQUETTE, Melle VANDAELE, M. WATTENNE,  
Mme CADART, MM. MINNAERT, PILLISSER, Mme LAVAYSSIERE,  
M. DELBECQ, Adjoint.

M. DARTHOIT, Mme LEGROIS, M. MATRAT, Mme DEPELCHIN,  
Melle DILLIES, Mme DECARMIN, M. PETITPREZ, Mme LEROY,  
Mme HERAULT, Mme COEVOET, Mme PEBNAERT, Mme CHARMET,  
Mme PRINCE, M. DARQUES, Mme LOUCHE, MM. LESENE,  
DÉPECKER, ROUSSEZ, ALLOSSERY, Mme POLNEQ,  
M. DECOOPMAN, Mme VEIT, Mme FLANDRIN.  
Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES :**

M. DUSSART qui a donné pouvoir à M. MINNAERT  
M. TIBERGHIEU qui a donné pouvoir à Mme POLNEQ

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 d: Code Général des Collectivités Territoriales.

19  
*Secrétaire de Séance : M. Vincent DÉPECKER*

et sur la convocation de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire de HAZEBROUCK s'est réuni

L'Article 2 de la loi du 22 juin 1994 introduit le principe d'un amortissement obligatoire pour les biens renouvelables. Cet amortissement ne constitue pas une charge supplémentaire mais une méthode d'autofinancement des investissements.

Considérant que cette obligation est limitée aux Communes de plus de 3.500 habitants.

Considérant la mise en place d'un service transport ayant un budget propre, il est nécessaire de retenir les durées d'amortissement des biens renouvelables acquis.

Il est demandé au Conseil Municipal

SOUS-PREFECTURE  
DE DUNKERQUE  
25. MAI 2001  
REÇU LE

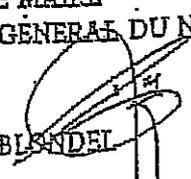
de retenir les durées d'amortissements suivantes :

Matériel de transport : 5 ans.  
Installation de voirie : 10 ans.

- dire que l'amortissement sera pratiqué l'année suivante de l'acquisition et que si une immobilisation à un montant inférieur à 5000 F TTC, l'amortissement s'effectuera sur une année.

**ADOpte à l'UNANIMITE**

Fait et Délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus,  
(suivent les signatures)

POUR COPIE CONFORME  
LE MAIRE  
CONSEILIER GÉNÉRAL DU NORD  
  
P. BLANDEL

**20700TRANSPORTS -  
Etat de l'actif**

Compte	N° inventaire	Immobilisations	Valeur brute	Année de mise en service	Durée Amort	Amortissements antérieurs	Amortissements	Provisions et Dépréciations cumulées	Valeur Nette
2156	2	BUE RENAULT MASTER	42 227,89		4	42 227,89	0,00	0,00	0,00
2156	3229	PORTE ELECTRIQUE BUS	3 588,31		5	3 588,31	0,00	0,00	0,00
2156	Sous-total	mat transport exploitation	45 816,20			45 816,20	0,00	0,00	0,00
2158	1	BORNES ARRET BUS	39 679,59		10	39 679,59	0,00	0,00	0,00
2158	1000	SOCLES	9 305,18		10	9 305,18	0,00	0,00	0,00
2158	Sous-total	autres	48 984,77			48 984,77	0,00	0,00	0,00
218	23-2182	autobus irisbus ac 041 jv	128 438,24	2009	5	128 438,24	0,00	0,00	0,00
218	Sous-total	autres immobilisations corpore	128 438,24			128 438,24	0,00	0,00	0,00
	Total		223 239,21			223 239,21	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 21/03/2020

Reçu en préfecture le 21/03/2020

Affiché le

SLOK

ID : 059-215902958-20200305-BP2020TRANS-BF

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services			Néant				
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
[...]							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
[...]							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
[...]							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
[...]							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
[...]							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
[...]							
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moins du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :

3-a : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa ; accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1<sup>er</sup> : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2<sup>ème</sup> : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-3<sup>ème</sup> : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-4<sup>ème</sup> : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-3-5<sup>ème</sup> : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelis, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION                  ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE                  L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE  
 RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Mise à disposition de personnel Ville	c	1	45 000.00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>45 000.00</b>

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

**D - ARRETE – SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice.....32.  
 Nombre de membres présents.....25 et 4 procurations.  
 Nombre de suffrages exprimés.....29.

**VOTES :**

Pour.....29  
 Contre.....0  
 Abstentions.....0

Date de convocation : .24../.02../2020.....

Présenté par Monsieur Bernard DEBAECKER, Maire

A.....Hazebrouck.....le...5 mars 2020.....

Le ...Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session.....

A.....Hazebrouck....., le..5 mars 2020.....

Les membres du Conseil Municipal,

Ci joint	

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture,  
 le.....et de la publication le ..././....

A....., le ...././....

1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...  
 (2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...